



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

PAC

Question au Gouvernement n° 2901

Texte de la question

CONSEIL DES MINISTRES EUROPÉENS DE L'AGRICULTURE

M. le président. La parole est à M. Jacques Lamblin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jacques Lamblin. Monsieur le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire, les événements de ces derniers jours démontrent que la position française en matière agricole fait son chemin : dans sa conférence de presse, hier, le Président de la République a rappelé la nécessité d'organiser, au niveau du G20, la lutte contre la spéculation sur les matières premières agricoles.

Samedi, cinquante ministres de l'agriculture se sont réunis à Berlin pour soutenir la même idée.

Hier, vous étiez à Bruxelles au Conseil des ministres de l'agriculture. Le sujet y a également été évoqué.

On doit l'émergence progressive de cette idée à votre stratégie de mouvement, faite d'initiatives et de négociations.

Aujourd'hui, au niveau européen, en matière agricole, les choses sont claires : la nécessaire régulation des marchés agricoles n'est plus contestée par personne ; la sécurité alimentaire sur le plan qualitatif est devenue une priorité pour tous ; enfin, pour réussir, la PAC 2013 devra conserver tous ses moyens. Chacun l'admet, ou presque.

Ces avancées, obtenues en quelques mois à peine par la France, désormais en plein accord avec l'Allemagne, sont considérables. Il est bon de le rappeler.

En parallèle à la définition de cette politique de long terme, il faut gérer le quotidien : la crise du porc, la volatilité du prix des céréales ; les crises sanitaires telles que la pollution par la dioxine en Allemagne.

Monsieur le ministre, pourriez-vous informer la représentation nationale : sur les propositions faites hier à Bruxelles par l'ensemble de nos partenaires ; sur les positions françaises ; et sur les décisions prises par le Conseil des ministres de l'agriculture ?

M. le président. La parole est à M. Bruno Le Maire, ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire*. La volatilité du prix des matières agricoles est le problème numéro un de tous les paysans en Europe et dans le monde.

Nous pouvons débattre de la spéculation sur les marchés agricoles mais, si vous me le permettez, cela revient un peu à débattre du sexe des anges. La réalité est qu'il existe une volatilité croissante des prix agricoles, et qu'elle est insupportable pour tous. La réalité est que le prix du blé est passé, en l'espace de quelques mois, de 115 euros à plus de 260 euros la tonne, mettant dans une situation intenable tous les éleveurs européens. La réalité est que cette volatilité des prix agricoles nous fait courir le risque d'avoir d'ici quelques mois à nouveau des émeutes de la faim dans des pays qui les ont déjà connues en 2008. Ce serait moralement et économiquement inacceptable.

C'est pour cela que le Président de la République a souhaité que la lutte contre la volatilité du prix des matières agricoles soit au cœur du G20. Nous allons procéder dans trois directions : meilleure coopération entre les États, meilleure transparence sur les stocks, et régulation des marchés financiers de matières premières agricoles.

Au-delà de ces objectifs que nous nous fixons pour 2011, il faut évidemment intervenir immédiatement sur les

conséquences dramatiques de cette augmentation des prix des céréales pour les éleveurs bovins ou porcins. Je demande depuis plusieurs semaines à la Commission européenne d'intervenir sur les marchés pour faire remonter le prix du porc, et apporter un soutien concret à tous les producteurs de porc en France, dans votre circonscription comme ailleurs.

Hier, lors du Conseil des ministres de l'agriculture, la Commission a accédé à nos demandes. Elle interviendra sur les marchés, elle fera du stockage privé, et elle permettra la remontée du cours du porc en France comme dans les autres pays européens. C'est bien ce que nous voulons quand nous défendons un marché régulé. La régulation, c'est le soutien aux agriculteurs ; la régulation, c'est le filet de sécurité dont tous les producteurs ont besoin aujourd'hui comme demain. *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)*

Données clés

Auteur : [M. Jacques Lamblin](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2901

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 janvier 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 janvier 2011